



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ Accueil - site de Tours

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
 02.47.62.33.33

→ Accueil - site de Blois

site.blois@its-tours.com
 02.54.74.60.20

→ Orientation

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
 02.47.62.33.76

→ Admissions

Informations & démarches d'inscriptions
admissions@its-tours.com
 02.47.62.56.71 ou 02.47.62.84.11

→ Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de handicap
referent.handicap@its-tours.com

→ Apprentissage

cfa SMS CFA SMS (sanitaire médico-social)
contact@cfasms.fr
 Unité de formation des apprentis de l'ITS (UFA)
apprentissage@its-tours.com

→ Validation des Acquis de l'Expérience

vae@its-tours.com
 02.47.62.84.27

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du
**Travail
 Social**
 TOURS - BLOIS - CHARTRES



Niveau 4

Moniteur Éducateur

Formation en
 2 ans

Donnez du sens
 à votre métier



→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.



www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

Code RNCP : 39643
 Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité / Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
 Enregistrement de la certification : 03.10.2024.

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le moniteur éducateur (ME) exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée. Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif de tout public en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination de la personne accompagnée. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Le moniteur éducateur peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

→ **Poursuite d'études** : Diplôme d'Etat (DE) Educateur spécialisé, DE Educateur Jeunes Enfants, DE Educateur Technique Spécialisé, DE Conseiller d'Economie Sociale et Familiale, DE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.

→ **Évolution de carrière** : La poursuite d'études permettra d'évoluer vers les métiers d'Éducateurs, CESF, TISF, Chefs de service...

PRÉREQUIS

Pour se présenter à l'épreuve d'admission, aucun prérequis de diplôme ou d'expérience n'est exigé. La présentation à l'épreuve d'admission est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès du centre de formation.

→ **Candidats admis de droit** :

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions de l'arrêté du 05/07/2024.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 24 mois maximum.

950 h de formation théorique et 1050 h de formation pratique.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME) en validant l'ensemble des compétences correspondantes.

Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

- **BC1** : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
- **BC2** : Contribuer au projet éducatif dans une visée inclusive
- **BC3** : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques de la formation comprennent un principe d'alternance entre le centre de formation et les terrains professionnels, des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, des travaux dirigés, des pratiques numériques et informatiques, de la FOAD ainsi que des périodes de formation pratique.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

La formation théorique est composée de 3 blocs de compétences qui sont enseignés en centre de formation pour une durée de 950 heures :
BC1 : 420h / BC2 : 380h / BC3 : 150h

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation antérieure et de leur expérience professionnelle.

Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires ou ayant validé certains Blocs de Compétences bénéficient d'un Programme Individualisé de Formation (PIF). Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

La formation pratique est de 1050 heures et doit au moins se dérouler sur deux sites distincts. Une période de formation pratique s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

Statut	Stage 1	Stage 2
Etudiant / stagiaire de la formation professionnelle	560h en site qualifiant	490h en site qualifiant
Personne en situation d'emploi	420h hors structure employeur	630h dans la structure employeur
Apprenti	350h hors structure employeur	700h dans la structure employeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour valider chaque bloc de compétences, le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20. L'obtention de tous les blocs permet d'acquies le DEME.

- **BC1** : Présentation et soutenance orale d'une note de réflexion sur le parcours de formation.
- **BC2** : Présentation et soutenance orale d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive.
- **BC3** : Analyse écrite à partir d'une étude de cas qui porte sur une situation de coopération professionnelle.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est possible sur les sites de Tours et Blois, sous réserve d'effectif suffisant.

L'inscription se fait en ligne directement sur le site de l'ITS. L'inscription sera validée à réception du dossier de candidature complet.

1ère période prévisionnelle d'admission :
du 02/09/2025 au 09/03/2026

2ème période prévisionnelle d'admission :
du 12/03/2026 au 15/04/2026

3ème période prévisionnelle d'admission :
du 10/03/2026 au 11/07/2026

Epreuve orale d'admission (30 min) :
L'entretien est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Entrée en formation prévue le : 28 septembre 2026.

TARIFS ET FINANCEMENT

ADMISSIONS :

- Frais de dossier : 30€
- Épreuve orale d'admission : 130 €

FORMATION :

Frais de scolarité :

- 820 € pour l'année 2026-2027
 - 836€ pour l'année 2027-2028
- Coût formation (hors place subventionnée) : 16 910 €

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par le Conseil Régional pour une place subventionnée
- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par France Travail
- En autofinancement
- CPF (Compte Personnel de Formation)

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à secretariat.me@its-tours.com